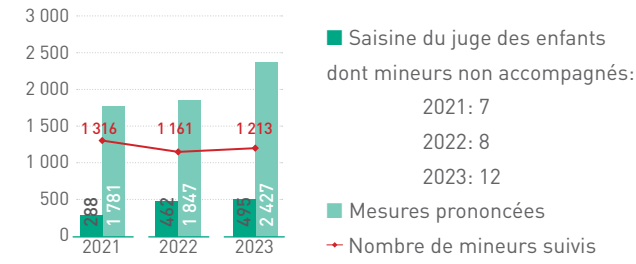


JUSTICE DES MINEURS



ASSISTANCE ÉDUCATIVE

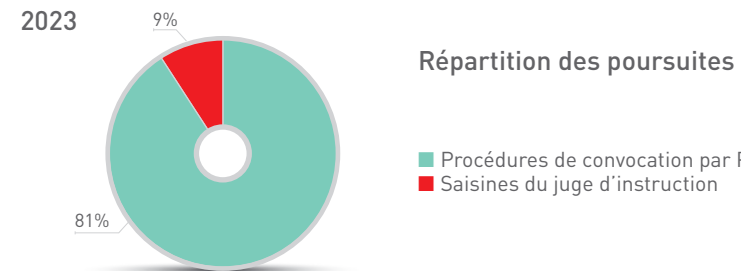


Mineurs non-accompagnés

Année	Mesures ouvertes
2023	12
2022	8
2021	7

ACTIVITÉ PÉNALE

Année	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Taux de réponse pénale
2023	734	352	388	91,33%
2022	511	350	212	90%
2021	730	559	324	92,3%



Activité pénale du siège - Décisions rendues

Année	Juge des enfants	Tribunal pour enfants	Cours d'assises mineurs
2023	147	114	0
2022	26	148	2
2021	75	128	1

Juges des enfants

Année	Décisions d'application des peines
2023	42
2022	69
2021	49

AIDE JURIDICTIONNELLE



Maisons de justice et du droit Points d'accès au droit

Point d'accès	Nombre d'unités	Nombre de personnes accueillies ou renseignées
Points d'accès aux droit	10	-
Service d'accueil unique du justiciable		-

Aide juridictionnelle

Année	Nombre de décisions juridictionnelles	Délai de traitement avant première décision
2023	1 837	15
2022	1 815	14
2021	2 593	12

EFFECTIFS



	Effectif théorique	Effectif réel (ETPE)
Magistrats du siège	17	15
Magistrats du parquet	5	4
Fonctionnaires tribunal judiciaire	63	54

	Nombre
Avocats	57
Conciliateurs	7

COUR D'APPEL DE PARIS



TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AUXERRE

INTRODUCTION

L'activité juridictionnelle du tribunal judiciaire d'Auxerre a été soutenue en 2023, avec une progression d'environ 10% des affaires civiles nouvelles tous contentieux confondus et une hausse de 24% des poursuites devant le tribunal correctionnel par rapport à 2022. L'engagement fort des magistrats, greffiers et fonctionnaires de la juridiction a permis de maintenir des délais satisfaisants et de ne pas créer de stock.

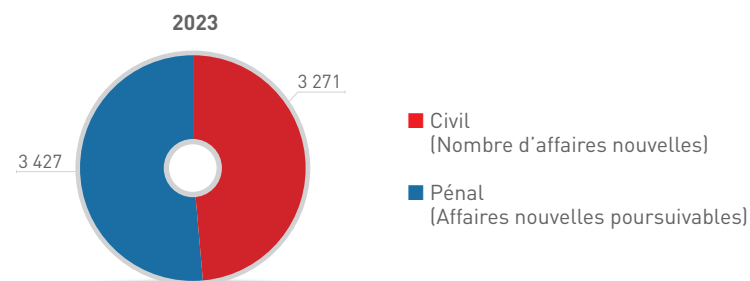
L'année 2024 sera marquée par la poursuite de la mobilisation de la juridiction dans la lutte contre les violences intrafamiliales, qui est au cœur du projet de juridiction depuis plusieurs années avec des audiences correctionnelles dédiées et une cellule de veille pour évoquer les situations les plus sensibles. Le pôle transversal dédié prévu par le décret du 23 novembre 2023 a été mis en place et regroupe tous les services contribuant à cette lutte : parquet, pôle des affaires familiales, chambre correctionnelle, service de l'application des peines, tribunal pour enfants. A cette occasion le parquet a célébré le premier anniversaire de son plan de lutte contre les addictions à l'alcool et aux stupéfiants (MAG) qu'il souhaite étendre à la sphère juridictionnelle en 2024.

Sur le plan civil, la juridiction s'inscrit pleinement dans le développement d'une politique de l'amiable ambitieuse. L'organisation mise en place pour répondre à la création des audiences de règlement amiable a ainsi pu être présentée à tous les acteurs. En matière d'affaires familiales, les justiciables seront désormais systématiquement convoqués à une permanence de médiation familiale deux mois avant l'audience afin de recevoir une information et encourager le recours à cette modalité de règlement amiable des différends.

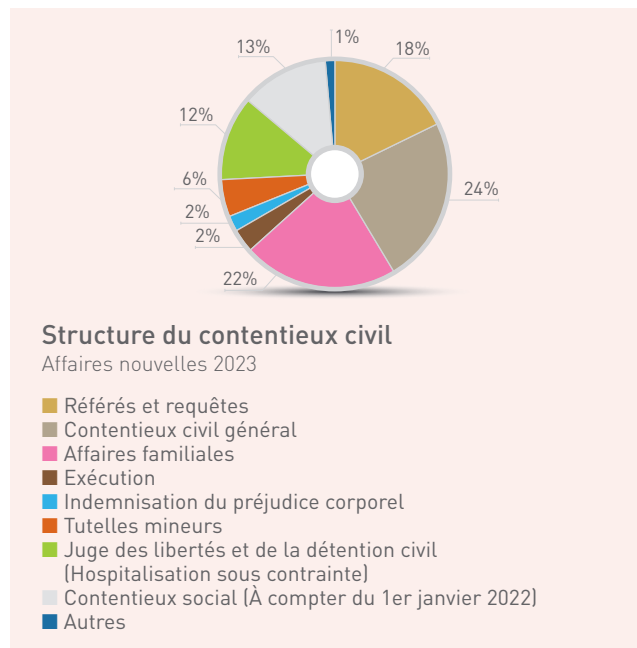
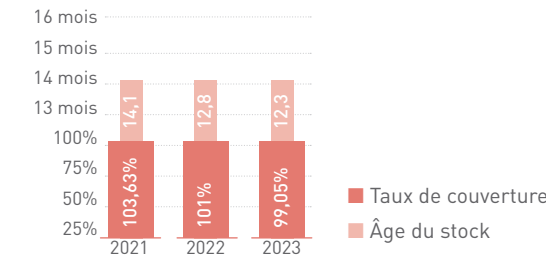
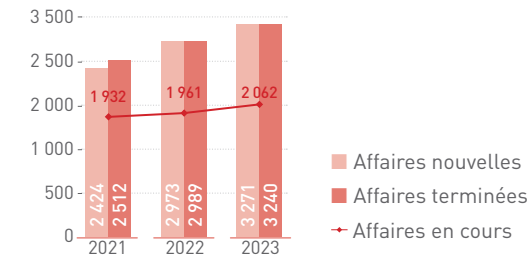
L'année 2023 a également été marquée par la poursuite de la renaissance du Conseil départemental de l'accès au droit de l'Yonne, qui n'avait plus d'activité depuis de nombreuses années. Ainsi, à la fin de l'année 2023, ce sont dix points justice au sein desquels des permanences sont tenues. 2024 marquera à la fois la poursuite de cette dynamique de développement des points justice, mais aussi l'engagement d'une réflexion sur la diversification des actions du CDAD. Enfin, les actions en faveur de la justice de proximité se sont renforcées avec la mise en œuvre opérationnelle autour du Parquet du Comité de Lutte contre la Délinquance Environnementale (COLDEN) qui poursuivra ses actions en 2024.

Les chefs de juridiction

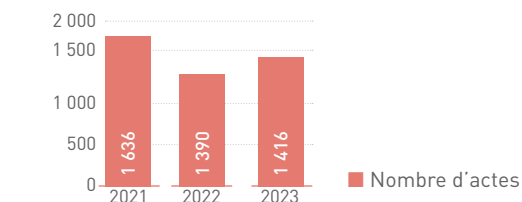
RÉPARTITION ACTIVITÉ CIVILE / ACTIVITÉ PÉNALE



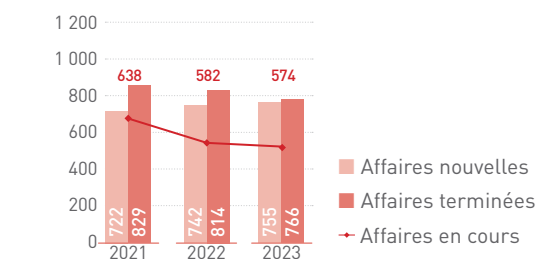
SERVICE CIVIL



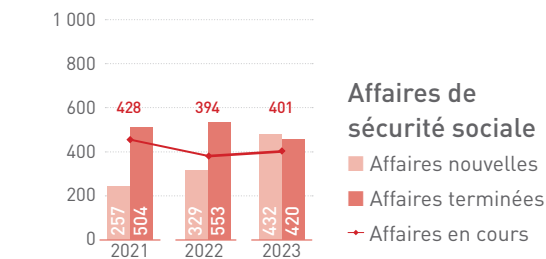
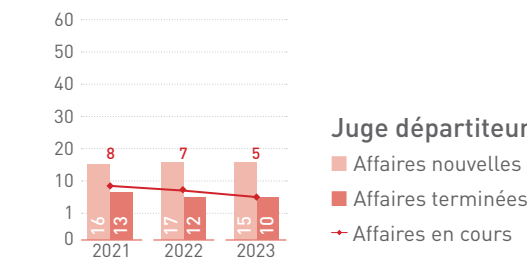
Actes de greffe



AFFAIRES FAMILIALES



AFFAIRES SOCIALES

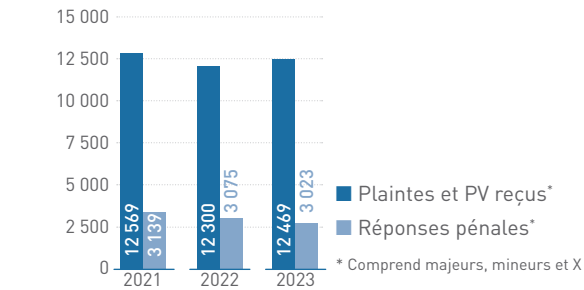


JUSTICE CIVILE DE PROXIMITÉ

Année	Décisions rendues				Tutelles Décisions rendues	Tutelles Nbre de mesures en cours	Injonction de payer	Saisie sur rémunération
	Référés	Affaires civiles	Nationalité	Surendettement				
2023	246	242	74	88	3 149	3 169	989	1 311
2022	226	213	67	70	3 438	3 539	843	1 284
2021	266	303	73	122	3 265	3 191	869	1 411



SERVICE PÉNAL



POURSUITE DES MAJEURS

Année	Plaintes et PV reçus		Affaires poursuivables		Procédures alternatives aux poursuites		Taux de réponse pénale	
	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion	Taux	Proportion
2023	6 640	54%	3 427	51%	1 207	35%	88,2%	88,2%
2022	8 840	53%	3 350	38%	1 590	47%	91,8%	91,8%
2021	9 385	52%	3 560	38%	1 418	39%	87,6%	87,6%

MODALITÉS DES POURSUITES



ACTIVITÉ PÉNALE DU SIÈGE

Décisions rendues

Année	Tribunal correctionnel		Tribunal de police		Cour d'assises	
	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion
2023	1 855	54%	217	6%	20	0,6%
2022	2 291	53%	267	6%	23	0,6%
2021	1 979	52%	282	7%	12	0,3%

Instruction

Année	Ouverture d'information		Fin d'information	
	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion
2023	69	100%	43	100%
2022	36	100%	18	100%
2021	33	100%	32	100%

Application des peines

Année	Statuant sur la détention		Tribunal de l'application des peines	
	Milieu ouvert	Statuant sur la détention	Nombre	Proportion
2023	1 164	64%	28	2%
2022	1 514	63%	29	2%
2021	1 985	62%	34	2%

Juge des libertés et de la détention - Pénal

Année	Décisions rendues		Placement en détention provisoire	
	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion
2022	390	100%	102	26%
2022	314	100%	56	18%
2021	399	100%	103	26%